

FORMULAIRE

Programme de remboursement des transports et/ou d'hébergements pour le Défi Sportif 2024

Le Défi sportif AlterGo offre la possibilité aux établissements scolaires et aux centres de réadaptation de recevoir un remboursement pour une partie des frais de transport et/ou des coûts d'hébergement pour leur participation au Défi sportif AlterGo 2024.

Ce programme a pour but de supporter financièrement les établissements scolaires et centres de réadaptation en prenant en charge une partie des coûts liés aux frais de déplacements et d'hébergement pour que ces aspects ne représentent plus une contrainte majeure à la participation des jeunes athlètes au Défi sportif AlterGo.

Ainsi, tous les établissements scolaires et centres de réadaptation pourraient obtenir un remboursement partiel des frais **pour chaque autobus ou véhicule de location** et/ou frais **pour chaque location de chambre*** dans un hôtel officiel du Défi sportif AlterGo (liste disponible sur demande) pour un nombre conséquent de **participants** au volet scolaire du Défi sportif AlterGo 2024.

Une prise en charge d'au moins 20% de la ou des factures **avant les taxes** sera remboursée, après l'analyse des demandes et sous réserve de la disponibilité des fonds.

DÉPENSES ADMISSIBLES	DÉPENSES NON ADMISSIBLES
<ul style="list-style-type: none">• Location d'un autobus scolaire• Location d'un autobus adapté• Location d'un véhicule• Transport en commun• Location d'une chambre d'hôtel dans un hôtel officiel du Défi sportif AlterGo	<ul style="list-style-type: none">• Essence• Taxi• Location d'un autobus de luxe ou de type voyageur• Repas• Airbnb• Suite de luxe

Veillez noter que ces remboursements ne sont que pour le transport et/ou l'hébergement des athlètes ainsi que de leurs accompagnateurs. Seules les nuits précédant et suivant la ou les journées de compétition au(x)quelle(s) l'école participe pourront être remboursées.

*Une école doit parcourir un **minimum de 200 km à l'aller et au retour** pour pouvoir demander un remboursement pour l'hébergement.

Le Défi sportif AlterGo se réserve le droit de refuser certaines demandes jugées excessives.

Merci de remplir les informations ci-dessous et de faire parvenir le **formulaire** avec **vos/votre reçu(s) de transport et d'hébergement** ainsi que votre **spécimen de chèque** à l'adresse en bas de page **au plus tard le vendredi 24 mai 2024** :

Informations générales pour le remboursement :

Le nom auquel le paiement doit être effectué :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Adresse courriel :

Nombre d'autobus utilisé(s) :

Les dates d'hébergement : (seuls les frais dans les hôtels officiels sont admissibles au remboursement)

Date(s) de participation au Défi sportif AlterGo 2024 :

Nombres de participants (par jour) :

Catherine Destin

Coordonnatrice sports scolaires, Défi sportif AlterGo
525, rue Dominion Bureau 340
Montréal, Québec H3J 2B4

Courriel : catherine@altergo.ca

Téléphone : 514-933-2739, poste 215